



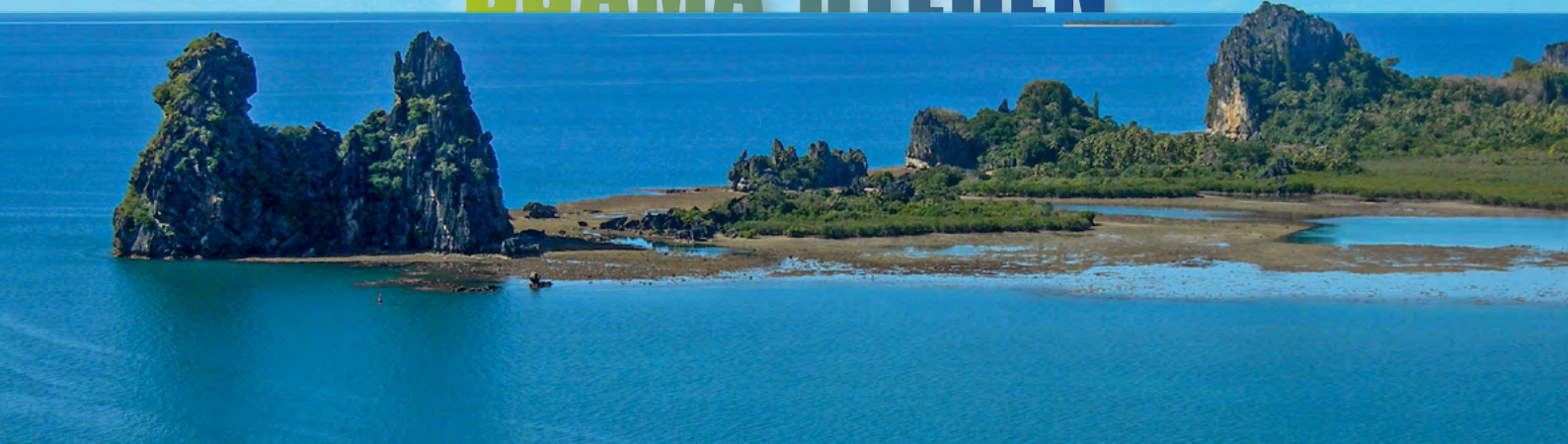
Ouaré, Ouanpoues et Ouendjip solidaires contre le dérèglement climatique

Les investissements à la hausse dans le budget primitif

16 heureux habitants découvrent Madagascar

Félicitations à nos diplômés 2022 !

DJAMA HYEHEN



Sommaire

3-5

Actualités municipales

- La commune garde le cap des investissements, malgré la rigueur
- Après l'électrification du nord, le SIVM-Est veut étendre ses missions
- En préparation des élections sénatoriales
- Jean-François Ayawa au conseil municipal

6-7

Développement communal

- La fête communale programmée
- Période de trêve pour les roussettes
- Merveilles du monde : seize gens de HyeHEN en pays malgache

8-9

Education et formation

- HyeHEN fière de ses 64 nouveaux diplômés

10-11

Culture et société

- Antonin, Théophile et Ferdinand, nos disparus de la Monique
- En live : Hyarison séduira-t-il la Bretagne ?

10-12

Environnement

- Le mont Panié consacré *aire naturelle protégée*
- Hùn môô'm Kahok* : adaptons nos comportements humains pour sauver notre milieu

13-15

Sports et loisirs

- Danse et fitness pour mieux connaître Tahiti
- Déjà trois ans de jeux interservices !

16

Etat civil / Numéros utiles

Directeur de publication : Bernard Ouillatte, maire de Hienghène.

Réalisation : VKP Communication SARL.
BP 11 590 - 98 802 Nouméa.

Rédaction : VKP Communication SARL, mairie de Hienghène.

Tirage : 700 exemplaires par Graphoprint.

Crédits photo : Tous droits réservés.

Le mont Panié nous invite à des comportements vertueux



Chaque année, partout dans le monde, les feux de forêts font disparaître des millions d'hectares de biodiversité. Depuis un mois, le Canada est dépassé par les incendies et voit ses arbres, donc une partie de son histoire, partir en fumée. En février, le Chili subissait le même sort. En mai, c'était la côte vermeille, en France, dans les Pyrénées-Orientales. Pire encore, en raison de la déforestation, en Amazonie, en Afrique centrale et en Indonésie, les feux sont quasi continus. Notre pays connaît aussi ce phénomène, quand la saison chaude revient.

Or, nous savons tous maintenant que l'intervention de l'homme, à l'origine du dérèglement climatique, est la principale cause de ce désastre. Que pouvons-nous faire pour l'atténuer ?

Beaucoup. C'est le message de Dayu Biik, l'association environnementaliste en charge de la gestion participative de la réserve du mont Panié.

Dayu Biik agit, en s'appuyant sur nous, habitants de HyeHEN. Ainsi, avec ténacité, elle a, ces derniers mois, obtenu l'extension de la réserve de nature sauvage du mont Panié et sa transformation partielle en *aire naturelle protégée du Thönyë*, sur délibération de la province Nord. Vous lirez dans les pages de ce journal pourquoi cette protection est importante. Plus encore, Dayu Biik aide les tribus de Ouaré, Ouanpoues et Ouendjip à mettre en place des solutions, sur leurs terres, pour lutter contre les effets du dérèglement climatique. C'est le projet *Hùn môô'm Kahok*, auquel l'Union européenne et d'autres instances internationales apportent leur soutien financier. *Hùn môô'm Kahok* consiste à adapter nos comportements pour préserver notre environnement. Dans les trois tribus, cela signifie lutter contre les feux de forêt, éradiquer le pin des Caraïbes – espèce végétale envahissante –, reboiser et former les jeunes pour qu'ils prennent le relais de ces actions salutaires.

Les associations qui, à l'exemple de Dayu Biik, travaillent à un avenir plus serein, ont besoin de nous. Nous pouvons tous nous engager auprès d'elles, les aider à soigner, par des actions concrètes, notre milieu naturel. Avec l'équipe municipale, nous vous y encourageons, nous qui avons placé la protection de l'environnement dans nos priorités d'investissement.

Un mot encore, pour vous dire combien HyeHEN peut être fière de compter 64 nouveaux diplômés en 2022. Toutes nos félicitations à ces jeunes gens pour leurs efforts !

**Le maire,
Bernard Ouillatte**



La commune garde le cap des investissements, malgré la rigueur

Le 24 mars, le conseil municipal a voté le budget primitif 2023, conforme aux conclusions du débat d'orientations budgétaires tenu le 27 janvier. Il a ainsi validé les priorités d'investissement de l'exécutif, visant la préservation de notre environnement, la rénovation des bâtiments communaux, la promotion du sport-santé et du tourisme local. Ces projets devront rester compatibles avec la maîtrise des dépenses de notre collectivité publique.



La chambre territoriale des comptes (CTC) l'avait préconisé en 2022, après avoir examiné les finances communales : Hyehen doit maintenir une gestion rigoureuse des fonds publics. Le 24 mars, les élus municipaux ont donc voté le budget primitif 2023 avec cette directive en tête. Concrètement, le maire et son équipe poursuivront, d'une part, l'action de maîtrise des dépenses de fonctionnement : contrôle de la masse salariale, mutualisation de moyens, etc. D'autre part, ils suivront étroitement les dépenses liées au plan pluriannuel d'investissements (PPI).

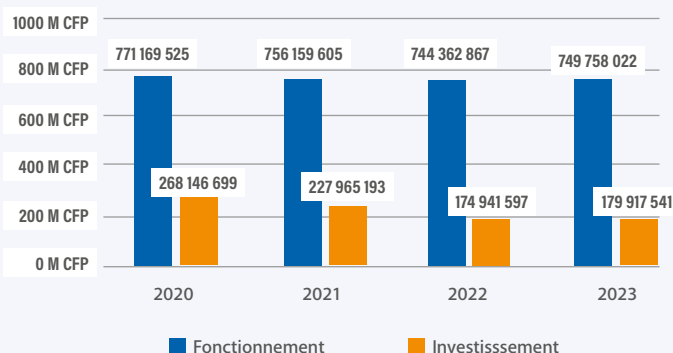
Dans le respect des règles de la comptabilité publique, le budget primitif voté comporte un budget principal et des budgets annexes. Le budget principal dénombre l'essentiel des recettes et dépenses d'investissement et de fonctionnement propres à la commune. Les budgets annexes fixent les dépenses et recettes qui se rapportent à des activités spécifiques : la collecte des déchets ménagers et l'adduction en eau potable, incluant l'assainissement.

Hyehen réenclenche sa dynamique d'investissement

Le précédent numéro du Djama Hyehen vous en informait : la commune présente une bonne situation financière, comme en témoignent deux indicateurs, son épargne brute et son

taux d'endettement. Contrairement à la tendance des années précédentes, le budget principal, qui se monte à 929,7 millions CFP, se révèle en hausse légère (+1,13 %) par rapport au budget 2022. Le graphique ci-dessous en donne le détail.

Un budget principal 2023 en hausse Montant total : 929,7 millions CFP



Les dépenses de fonctionnement (c'est-à-dire celles nécessaires au service public, comme les salaires des personnels communaux, l'achat de matériel des services) augmenteront légèrement (+0,72%) en 2023. Les dépenses d'investissement, qui permettent d'équiper Hyehen, croîtront davantage encore, de +2,84 %. Ainsi, la commune prévoit d'affecter 55 millions CFP aux travaux en régie et 20 millions à des programmes d'investissement. La population en bénéficiera.

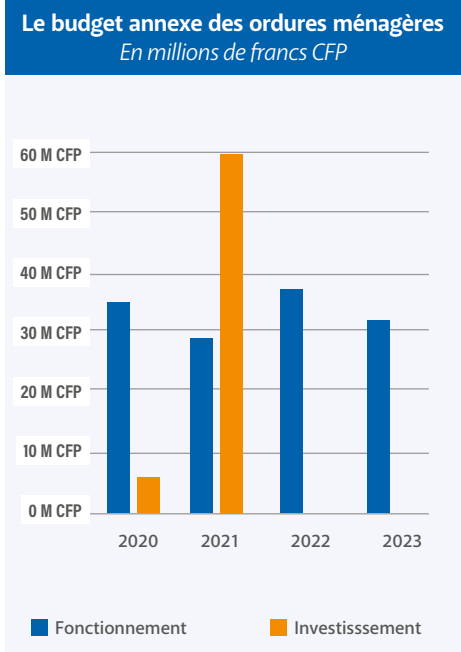
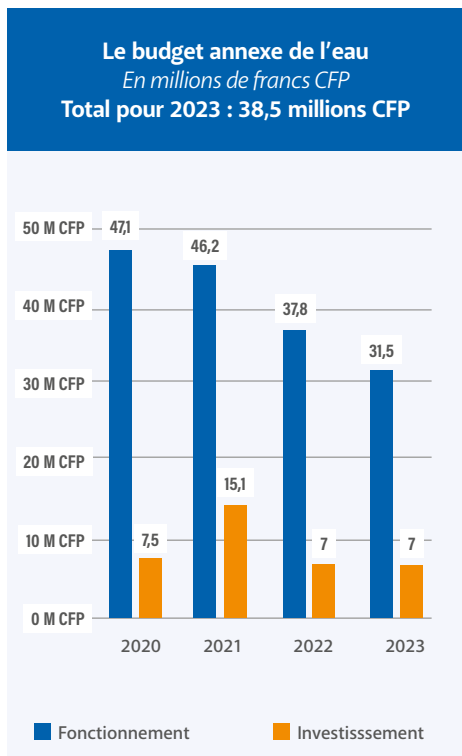
Le vote des budgets annexes

Les budgets annexes de l'eau et des ordures ménagères, en revanche, diminuent.

En ce qui concerne le budget de l'eau, la commune dispose de recettes de fonctionnement propres, issues de la redevance d'eau qu'elle facture aux administrés. Ces recettes étant insuffisantes à couvrir les dépenses (frais d'installations de compteurs et travaux en régie), les élus ont décidé d'ajouter une subvention d'équilibre de 14,5 millions CFP en provenance du budget principal 2023.



La subvention se retrouve à la section d'investissement du budget annexe de l'eau.



Le budget annexe des ordures ménagères ne présente que des recettes et dépenses de fonctionnement. En effet, Hyeheh délègue ses investissements, dans ce domaine, au syndicat intercommunal à vocation unique SIVU-Tipeep, qui traite nos déchets.



Le conseil municipal du 24 mars a, par ailleurs, avalisé le versement de subventions aux écoles privées, ainsi qu'à plusieurs organismes et associations qui assurent l'animation et le développement économique de notre commune.

Après l'électrification du nord, le SIVM-Est veut étendre ses missions

Le syndicat intercommunal à vocation multiple de la côte est, le SIVM-Est, refond ses statuts. Pourquoi ? Pour proposer à ses communes adhérentes de nouveaux services : il s'occuperait de leur éclairage public et du financement des travaux visant la sobriété énergétique de leur patrimoine bâti. Le 9 juin, notre conseil municipal en a accepté le principe.

L'action du SIVM-Est a permis de faire progresser l'approvisionnement en énergie électrique de Hienghène, depuis 2014. Lui confierons-nous notre éclairage public et le financement des travaux qui rendront nos bâtiments municipaux plus sobres d'un point de vue énergétique ? Oui, si les autres communes membres du syndicat – Pouébo, Touho Poindimié, Ponérihouen et Houailou – acceptent de lui transférer ces compétences.

La procédure est lancée : le SIVM-Est de-

voit d'abord se doter de nouveaux statuts compatibles avec des missions accrues. Après l'aval de la subdivision administrative, son comité syndical doit soumettre le projet de statuts aux communes adhérentes. Si moins d'un tiers d'entre elles s'y opposent, le haut-commissaire de la République pourra décider l'extension de l'intercommunalité.

Le 9 juin, le conseil municipal de Hyeheh a apporté son soutien au SIVM-Est. Affaire à suivre !

Décès de Cornélie, la mairie endeuillée



Cornélie Peipane, épouse Athéa, agent municipale depuis 1994, nous a quittés le 30 mars.

La commune avait employé Cornélie, jeune stagiaire du développement (JSD), comme femme de service. Devenue également aide-maternelle en 2002, elle avait rejoint, début 2006, l'école de Ouaré puis l'école publique du village, avant d'occuper à la mairie le poste de femme de service. Cornélie était, par ailleurs, active à la tribu de Ouaré, dans son comité paroissial, en particulier.

En congé pour longue maladie, Cornélie en est décédée. Le maire et le conseil municipal souhaitent rendre hommage à cet agent qui s'est beaucoup investie pour notre collectivité.



En préparation des élections sénatoriales



Comme dans toutes les communes du pays, le conseil municipal a désigné, le 9 juin, les huit « grands électeurs » de Hyehen qui éliront, le 24 septembre, les deux sénateurs calédoniens membres du parlement français.

Le maire, Bernard Ouillatte, avait reçu une liste commune, nommée *Hyehen*. Elle a recueilli la majorité des voix. Les grands électeurs sont donc :

-Séphora Hyaounite ép. Naaoutchoue ;
-Bernard Ouillatte ;

-Alphonsine Hiamparemane ;
-Waren Couhia ;
-Mélina Yentao,

et leurs suppléants : Jean-François Ayawa, Agnès Makam et Carl Fisdiepas.

Bertrand Bouanou démissionnaire, Jean-François Ayawa au conseil municipal



Jean-François Ayawa est connu à Hyehen : c'est le directeur de notre école

primaire publique. Désormais, il est aussi conseiller municipal. Le 9 juin, le maire l'a présenté à ses pairs.

Sa nomination intervient du fait de la démission de Bertrand Bouanou de ses mandats d'élu municipal. Audrey Houaoulo, suivante sur la liste UC-FLNKS, aurait dû remplacer Bertrand, mais elle a cédé sa place au dix-septième de liste, Jean-François Ayawa.

Au revoir Bertrand et bienvenue au conseil, Jean-François !

Elvis Bouarat au SIVM-Est

Bertrand Bouanou représentait la commune auprès du syndicat intercommunal à vocation multiple de la côte Est, le SIVM-Est. Le conseil municipal a nommé Elvis Bouarat pour l'y remplacer.



La fête communale programmée les 5 et 6 août

Nous l'attendons tous : la vingt-troisième édition de la fête communale aura lieu les samedi 5 et dimanche 6 août, sur le stade près du centre culturel Goa Ma Bwarhat. L'année dernière, l'événement n'avait pas pu se tenir, pour des raisons administratives. Aussi, nous en profiterons doublement cette année. Comment vous y préparer ?



L'association Doo Huny et la mairie seront heureuses de réunir à nouveau, cette année, habitants de la commune et visiteurs pour la grande fête communale. Les inscriptions pour tenir un stand et les réservations d'emplacements s'effectuent à l'accueil du centre culturel Goa Ma Bwarhat les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les tarifs de location des stands et emplacements

Restauration : 20 000 CFP (stands réservés aux administrés de Hyeheh).

Linge et artisanat, fleurs, plantes vertes, vente de produits agricoles et de la pêche :

-12 000 CFP pour les administrés ;

-15 000 CFP pour les personnes issues d'autres communes.

Emplacements commerciaux : 30 000 CFP.

Forains : 50 000 CFP.

Nous vous attendons nombreux pour cette fête dédiée au partage et à la mise en valeur de nos productions.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec le centre culturel Goa Ma Bwarhat au tél. 42 80 74 (culturehienghene@mls.nc) ou avec l'office du tourisme de Hienghène (OTH) au tél. 42 43 57.

Période de trêve pour les roussettes : halte à la chasse !

Les roussettes font partie des espèces protégées en province Nord. Leur chasse est interdite jusqu'aux week-ends d'avril 2024. Nous comptons sur votre vigilance, pour permettre à ces petits mammifères de prospérer.

Si vous respectez les consignes de chasse en province Nord visant les roussettes, vous contribuez à la perpétuation de cette espèce de mammifère familial de notre pays. La saison actuelle est critique : en effet, les roussettes femelles portent leurs petits dans leur ventre. Elles les mettront au jour à partir du mois de septembre. Il est donc très important de les laisser en paix.

Attention ! Chasser la roussette avant avril 2024 constitue une infraction. Vous risquerez alors plus d'un million CFP d'amende et la confiscation des armes, objets et véhicules ayant servi à commettre l'infraction.

Vous avez été témoins d'actes de bra-



connage ? Vous pouvez opérer un signalement auprès de la gendarmerie et des antennes de la direction du développement économique et de l'environnement de la province Nord (DDEE). Vous pouvez aussi appeler les numéros suivants :

-75 88 23/73 34 87/42 89 62 pour la zone nord, de Bwapanu (Kaala-Gomen) à Pweevo (Pouébo) ;

-75 88 73/76 64 74/81 43 67 pour la zone centre, de Hyeheh (Hienghène) à Pwêdi Wiimîâ (Poindimié) et VKP ;

-75 88 53/73 34 79 pour la zone sud, de Pwäriwâ (Ponérihouen) à Canala et Nèkô (Poya).

N'hésitez pas à laisser un message, votre identité ne sera pas diffusée.



Merveilles du monde : seize gens de Hyeheh en pays malgache

C'est une grande première ! Seize habitants de Hyeheh se sont rendus à Madagascar, du 17 mai au 4 juin. Nos associations, Doo Huny et Dayu Biik, ont pris l'initiative de ce beau voyage dont la finalité était d'échanger avec des artistes et des associations environnementalistes malgaches sur les pratiques traditionnelles respectives de nos deux pays. Le récit de cette exploration culturelle.



Destination Madagascar, du 17 mai au 4 juin, pour seize de nos concitoyens, artistes, techniciens environnementaux, éducateurs sportifs, membres et employés des associations Dayu Biik (notre association environnementaliste), Doo Huny (le gestionnaire du centre culturel Goa Ma Bwarhat) et Hienghène Sports. Ils sont partis découvrir cette grande île au large de la côte sud-est de l'Afrique, pour confronter nos pratiques et les siennes, en matière artistique, de préservation du milieu naturel et de développement durable.



Leur beau voyage a débuté, du 21 au 27 mai, par une résidence au centre culturel *Ivontohan'ny Kolontsaina Malagasy (IKM)*, à Antananarivo, la capitale de Madagascar, ville aux six millions d'habitants. Lors de leur rencontre, les artistes kanaks et malgaches ont conçu un spectacle, sous la houlette de

Vincent Djamali et Doné. Ils ont ainsi raconté l'histoire d'une fratrie, le Dayu Biik et le baobab, qui, séparée par la montée des eaux, cherche à se retrouver et renouer les liens perdus pour transmettre sa culture ancestrale et protéger son patrimoine naturel.

L'expérience malgache observée à la loupe

En parallèle, Dayu Biik partageait avec des associations environnementalistes malgaches et comoriennes son expérience sur la gestion des aires et des espèces protégées, en atelier.

L'aventure n'a pas laissé le sport en reste. Ainsi, deux éducateurs de Hienghène Sports ont rencontré un club de football d'un quartier pauvre d'Antananarivo, le *67 city FC Club*. Visite de ses installations, séances d'entraînement et discussions avec son staff leur ont permis d'observer l'organisation de ce club de deux cents licenciés – c'est aussi le nombre de licenciés de Hienghène sports – et vingt-deux éducateurs formés – contre six pour Hienghène Sports.



Enfin, du 28 mai au 3 juin, les artistes malgaches ont accompagné notre délégation vers le sud-ouest du pays. Le périple les a menés à explorer des aires protégées, des villes perchées sur un haut plateau de 1600 mètres d'altitude, des villages de pêcheurs vivant du tourisme et la magnifique campagne malgache, ornée de vallées de rizières. Les gens de Hyeheh se sont aussi imprégnés du mode de vie de ce peuple de vingt-six millions d'âmes. « Assurément, nous sommes revenus enrichis de cette expérience inoubliable au pays du miel, du riz et du zébu », ont conclu nos heureux voyageurs.





Hyehen fière de ses 64 nouveaux diplômés

Du diplôme national du brevet (DNB) à la licence de philosophie, 64 jeunes de la commune se sont vu décerner un diplôme couronnant de succès leur année scolaire 2022. C'est 17 % de moins qu'en 2021, mais leurs familles et l'équipe municipale n'en sont pas moins fiers. Le 6 avril, la mairie les a réunis autour d'une collation pour les féliciter de leur travail. Ci-dessous la liste des nouveaux titulaires, disponible en mairie.

Licence

Philosophie et gestion

Carmen Dapwy Wanguenee

Sciences, technologies, santé mention génie civil

Lesly Laurianne Souké Fisdiepas

Baccalauréat général

Samira Aurore Mampasse (mention assez bien)

Emile Reggio Niabwe Opine (mention assez bien)

Cameron Loreleï Dabome

Gervais Christopher Marti Kadoua

Brevet de technicien supérieur (BTS)

Assistant de gestion PME-PMI

Léonie Tjibaou

Prisca Laurène Utchaou

Service et prestations des secteurs sanitaire et social

Darlene Sheïka Edline Bouarat



Baccalauréat technologique

Sciences et technologies, management et gestion

Auvina Celie Bouaoui

Marjolaine Oxana Ouelesse

Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

Laure Tein



Mention complémentaire niveau 4

Assistance conseil vente à distance
Dorine Ounine

Baccalauréat professionnel

*Accompagnement soins et services à la personne
option A, à domicile*
Jemila Laura Gugu Houala

*Accompagnement soins et services à la personne
option B, en structure*
Wyllyne Trichalonna Sere Pagoubealo (mention assez bien)
Claudia Regine Carole Mayat
Djessy Meala Kalut Boya

Boulangier pâtissier
Lyvia Kaycha Caroline Levy (mention assez bien)

Hygiène propreté et stérilisation
Wallace Loïc Melvin Levy

Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
Wyllrick Desiray Mampasse (mention assez bien)

Services aux personnes et aux territoires
Jolanda Tein

Technicien de maintenance de systèmes énergétiques et climatiques
Rebecca Anne Thérèse Thovet (mention assez bien)

Certificat d'aptitude professionnelle (CAP)

*Maintenance des véhicules
option B, véhicules de transport routier*
Moueaouma Brandon

*Production et service en restauration
(rapide, collective, cafeteria)*
Moueaou Jickaël Auguste Yvai Chan

Nos collégiens ont été particulièrement performants en 2022. 40 d'entre eux ont obtenu le diplôme national du brevet (contre 30 en 2021) dont 2 avec la mention Très bien, 10 avec la mention Bien et 15 avec la mention Assez bien.

Diplôme national du brevet

Cirre Benjamin (mention très bien)
Dounote Maywen Vayana Sera (mention très bien)

Dounote Djamel Oshenl (mention bien)
Goa Marguarita (mention bien)
Kai Merylda Sylvie (mention bien)
Kaillouck Georgiane Irenla Valen (mention bien)
Kaponet Giovanni Maxime (mention bien)
Kaoua Mayra Flore Thérèse (mention bien)
Mayat David Brandon (mention bien)
Mereatu Edvin Marco (mention bien)
Thydjepache Kayliah Tyffaine (mention bien)
Vhemavhe Pwenou Virginie (mention bien)

Bealo Kimbirley (mention assez bien)
Bedot Ghyslain Wyllen Laurent (mention assez bien)
Bouarat Garance Julia Ourya (mention assez bien)
Bouarat Irina Agnes (mention assez bien)
Caselina Nakao Nesta Donald (mention assez bien)
Couhia Myriam Yvonne (mention assez bien)
Dio Florina Yoranna (mention assez bien)
Kaveyat Tevanoah Rowan Mayron (mention assez bien)
Kono Shelsea Gwen (mention assez bien)
Levy Maloom Helene Anne-Sophie (mention assez bien)
Mandjia Oceane Taiana (mention assez bien)
Mayat Railey Hito (mention assez bien)
Ouillatte Erone Claude Charles (mention assez bien)
Poadjaoo Poindjao Junior Kehifa (mention assez bien)
Tidjite Kenzo Jayro (mention assez bien)

Bahi Ashley Mairi Khudjibat
Bamy Tana Jeronima
Bouaneohotte Noah Herve-Junior
Bouaoui Wesley Jean-Marie Bealo
Jamet Romain Teva
Mampasse Herve Yorhan
Moueaou Alexia Nolwenn Nuncya
Pei Yann Ulrich
Pouahili Bryan Karie Philippe
Vhemavhe Trinity Elisabeth Lana
Soate Gianne Noe
Watheia Djenaël Cyrille
Yentao Yovhan Louis Tein



Antonin, Théophile et Ferdinand, nos disparus de la Monique

Le 31 juillet 1953, le caboteur *Monique* quitte Tadine, chef-lieu de Maré, à 14h, avec à son bord 126 personnes. Il n'atteindra jamais Nouméa, sa destination. La Nouvelle-Calédonie commémorera fin juillet, sur l'île Loyauté, sa disparition en mer il y a 70 ans. Trois familles de Hyehen, touchées par la tragédie, y assisteront. Le 27 mars, l'historien Louis-José Barbançon, qui, lui-même, perdit son père dans le naufrage, est venu se recueillir auprès d'elles.



Louis-José Barbançon pose à la mairie, le 27 mars, avec des membres des familles Dalap, Wahoo et Bouaneohotte. Tous ont perdu un proche dans le naufrage de la *Monique*, le 31 juillet 1953.

Nous avons un devoir de mémoire envers les passagers du caboteur *Monique*, disparu en mer le 31 juillet 1953, peu après son départ de l'île de Maré. Le président du gouvernement, Louis Mapou, l'a écrit dans sa déclaration de politique générale. C'est pourquoi, le 31 juillet, familles et officiels se recueilleront à Tadine, en pays Nengone, devant la stèle érigée en 1978 pour ne pas les oublier.

Pour la première fois, des membres des familles Wahoo, Pagoubealo et Dalap participeront à cette cérémonie du souvenir, 70 ans après le naufrage. En effet, parmi ses 108 passagers et 18 hommes d'équipage, la *Monique* transportait l'un de leurs proches. Une délégation composée d'adhérents de l'association Doo Huny et de représentants des communes de Hyehen et Pwevo les accompagnera à Maré le 29 juillet.

En hommage à Antonin, Théophile et Ferdinand

Alors qu'il n'avait que trois ans, Louis-José Barbançon a perdu son père avec la *Monique*. Devenu historien, il a effectué des recherches approfondies sur ce douloureux événement, pour tenter de comprendre. En préparation du 70^e anniversaire de la disparition du caboteur, monsieur Barbançon était à Hyehen, le 27 mars. Il y a rencontré les familles Bouaneohotte et Wahoo. Ensemble, ils ont évoqué ce souvenir enfoui.

Pourquoi Antonin Bouaneohotte, jeune homme originaire de la tribu de Weyem, se trouvait-il à bord du caboteur le 31 juillet

1953 ? Avec Louis-José Barbançon, sa sœur Maguy et son frère Paul ont essayé de se le rappeler... L'historien a d'ailleurs recueilli récemment le témoignage de madame Read, 91 ans, de la tribu de Mou à Drehu : « On dit que Aton – surnom d'Antonin – était un garçon de Mou, mais il était en réalité de la Grande Terre. Il travaillait au chargement des navires sur le quai à Nouméa avec des jeunes de Mou et il les avait suivis à Lifou ».

M. Barbançon poursuit : « L'histoire aurait pu s'arrêter là, quand du fond de ma mémoire, me revint une conversation ancienne de 40 ans avec Naxué Paouta, le chef du clan Apico, alors maire de Lifou. Naxué m'avait raconté qu'il y avait à Mou un jeune de la Grande Terre. Les vieux avaient décidé de le marier – une autre version dit que c'est lui qui avait rencontré une fille de la tribu. Toujours est-il qu'ils lui tinrent ce langage : si tu veux épouser une fille de chez nous, tu dois aller à Nouméa. Pour la cérémonie de mariage, tu dois t'acheter un costume. Antonin voulait se marier, il obéit donc, il avait 23 ans ».

Parmi les passagers, il y avait aussi Théophile Wahoo, 22 ans et Ferdinand Dalap, 25 ans. Le navire a coulé rapidement, sans doute. Frustration pour les Calédoniens, les recherches menées en août 1953, puis recommencées en 2001 par l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et en 2011 par l'association *Fortunes de mer calédoniennes* n'ont permis de retrouver que quelques objets. Difficile de faire son deuil, dans ces conditions.



Le caboteur *Monique* mesurait 32,70 m de long pour 7,10 m de large. Il avait été construit en 1946 pour l'US Navy. En 1953, son armateur était la société des îles Loyalty.



Hyarison fait voyager le kaneka jusqu'en Bretagne

Le groupe Hyarison est invité à se produire en France au festival *Malamea O Futuna* programmé les 7, 8 et 9 juillet à Bignan, petite commune bretonne. Son chanteur, Ritchie Bouanou, nous en dit plus sur cette tournée métropolitaine attendue.



Comment Hyarison en est-il venu à préparer une tournée en France?

Ritchie Bouanou : C'est l'association *Malamea O Futuna* qui nous invite à participer au festival interculturel qu'elle organise en Bretagne, dans le Morbihan, dans la petite commune de Bignan, pour fêter ses dix ans d'existence. Cette association est très active en France ; elle accompagne les étudiants calédoniens, wallisiens et futuniens dans leur parcours scolaire et sportif.

Nous resterons une douzaine de jours en France. Nous jouerons deux fois à Bignan puis nous aurons deux autres dates en dehors. Ce déplacement s'inscrit aussi dans la promotion de notre album sorti en 2022, intitulé *Cap vers le bonheur*. Nous sillonnons déjà le pays depuis le 1^{er} avril pour le présenter. Chaque fois que nous nous produisons, ça nous prépare pour le *Live tour* en France.

Est-ce la première fois que Hyarison jouera en concert en France ?

Ritchie Bouanou : Oui, c'est une première pour nous ! Et, de mémoire, aucun groupe de Hienghène ne s'est déjà produit en France. Nous serons normalement onze musiciens à partir. Mais nous savons que nous partons avec les encouragements de nos familles, nos partenaires et de tous les groupes de Hyeheh, que nous représenterons. Il s'agit pour nous de continuer le travail de promotion du Kaneka que les plus grands ont entamé avant nous au-delà de nos frontières.

Quelles sont vos attentes par rapport au public qui vous écouterait en France ?

Ritchie Bouanou : Nous allons principalement savourer le fait d'être le premier groupe de Hyeheh à donner une performance en France. C'est un honneur pour un petit groupe comme nous ! Hyarison n'a que sept ans d'existence et se déplace déjà pour une tournée musicale à l'étranger. Nous n'avons donc pas d'attentes particulières du public métropolitain, j'espère seulement que les Calédoniens qui sont là-bas et apprécient notre musique se déplaceront à Bignan pour nous voir.

En savoir plus sur le festival *Malamea O Futuna* : <https://malameaofutuna.wordpress.com/?fbclid=IwAR3sGt9-XzXxab2X MIXCwUk1ixF5vwjXeto8x7esiX-MhkWzdbv7avv4mGg>





Le mont Panié consacré *aire naturelle protégée*

Dayu Biik, l'association environnementaliste de Hyehen, y travaillait depuis 2017 : le mont Panié, jusque-là réserve de nature sauvage, est devenu l'aire naturelle protégée du Thönyë, par délibération de la province Nord du 28 octobre. C'est une excellente nouvelle pour la préservation de sa biodiversité et des valeurs culturelles qui lui sont attachées. Une cérémonie d'inauguration a rassemblé les parties prenantes le 25 avril.



Depuis le mois d'octobre, le mont Panié est l'aire naturelle protégée du Thönyë, ou ANP Thönyë. A Hienghène, nous pouvons tous en être fiers. C'est là l'aboutissement d'un projet mené par Dayu Biik depuis 2017 : faire étendre cette réserve de nature sauvage. Pour y parvenir, l'association environnementaliste a obtenu le soutien des communautés scientifique et culturelle, en particulier les coutumiers et les propriétaires fonciers du mont Panié.

Pourquoi cette extension ? Dayu Biik l'explique : le mont Panié porte des valeurs

culturelles liées, entre autres, à sa biodiversité. Il est donc important de conserver ce patrimoine naturel, dans son intégralité. Convaincue, l'assemblée de la province Nord a validé cette démarche administrative par délibération du 28 octobre.

A Ouaré, une inauguration symbolique

Grâce à cette décision, la surface protégée double, de 5 400 ha à environ 11 000 ha. L'aire naturelle protégée Thönyë jouit de trois statuts de protection, décroissante : les sommets du massif (dont les roches de Ouaième), « tabous », sont classés en réserve naturelle intégrale ; une grande partie du site est réserve de nature sauvage ; enfin, entre 600 et 200 m d'altitude, le mont Panié est aire de protection et de valorisation du patrimoine naturel et culturel.

Le 25 avril, à la maison commune de la tribu de Ouaré, Dayu Biik – autour de son

président, Jonas Tein – et la province Nord ont voulu officialiser ce nouveau statut par une inauguration. L'événement, exceptionnel, a réuni plusieurs personnalités, dont Nadia Heo, vice-présidente de l'assemblée de la province Nord et présidente de sa commission de l'environnement, les coutumiers, les propriétaires terriens, l'équipe municipale autour du maire et les associations régionales (Doo Huny, Tipwoto, Hô-üt, Popwadene...).

Ce jour-là, symboliquement, les participants ont mis en terre trois plants sur le site de Kumanim (près des locaux de Dayu Biik) et trois autres à la tribu de Ouaième, à l'entrée de l'ANP Thönyë. De quoi graver la cérémonie dans les mémoires.

Attention !
L'aire naturelle protégée Thönyë est fermée au public jusqu'à la mise en place de son plan de gestion.

Hùn môô'm Kahok : adaptons notre manière de vivre pour sauver notre milieu

En décembre, les tribus de Ouaré, Ouanpoues et Ouendjip se sont engagées, avec l'association environnementaliste Dayu Biik, dans le projet Hùn môô'm Kahok (qui signifie : « le comportement de l'homme »). Financé par des bailleurs de fonds internationaux sous le label Initiative Kiwa, il vise à mettre en place des solutions naturelles pour atténuer les effets du dérèglement climatique. Les premières actions témoignent de l'ambition des populations concernées.

Comment l'association Dayu Biik et les tribus de Ouaré, Ouanpoues et Ouendjip en sont-elles venues au projet Hùn môô'm Kahok ? Tout naturellement : depuis des années, les feux menacent des milliers d'hectares de végétation en Nouvelle-Calédonie. Comme les invasions biologiques, l'exploitation minière, le braconnage et le réchauffement climatique, ils détruisent la biodiversité exceptionnelle de nos écosystèmes marins et ter-



restres. Face à ces fléaux, Dayu Biik, dédiée à la conservation du patrimoine naturel et culturel de Hyehen, a décidé d'agir.

En 2020, elle a organisé une concertation entre tribus de Hienghène sur la gestion communautaire de l'espace tribal. Lors d'ateliers participatifs, la population a exprimé ses besoins et attentes sur un sujet prioritaire : le feu. Trois tribus, Ouaré, Ouanpoues et Ouendjip, ont souhaité aller



Hùn môô'm Kahok, six mois d'actions

Dayu Biik et les habitants des tribus de Ouaré, Ouanpoues et Ouendjip ne perdent pas de temps. Elles font prospérer le projet *Hùn môô'm Kahok* par une série d'actions concrètes, illustrées ci-dessous.

de l'avant pour protéger leur environnement en adaptant les comportements humains. Leur conseil des chefs de clan a alors proposé le projet *Hùn môô'm Kahok*. Il traduit en actions la volonté de :

- remédier au problème du feu et préserver les ressources en eau ;
- éradiquer le pin des Caraïbes (*Pinus caribaea*), espèce exotique envahissante, et le remplacer par des plantes endémiques et autochtones ;
- assurer une gestion communautaire de l'espace tribal ;
- former les jeunes, en tant qu'acteurs incontournables d'un développement local durable.



Le 12 décembre, pour le projet *Hùn môô'm Kahok*, les pompiers du centre de secours ont formé dix jeunes à l'abattage des pins (photo de couverture du Djama Hyeheh). Dayu Biik a ensuite piloté des sessions d'abattage jusqu'en avril, sur un demi-hectare de terrain à Ouaré.



Après l'abattage, Dayu Biik et les habitants des tribus de Ouaré, Ouanpoues et Ouendjip ont préparé des piquets et entamé les plantations au premier trimestre.



Initiative Kiwa : des solutions fondées sur la nature

Pour agir, les trois tribus s'appuient sur l'association Dayu Biik. Ensemble, elles ont informé la population de Hyeheh du lancement de *Hùn môô'm Kahok*, le 6 décembre. Avec une bonne nouvelle : le projet bénéficiera de *l'Initiative Kiwa* jusqu'en janvier 2025.

L'Initiative Kiwa est une première : elle engage l'Union européenne, l'agence française de développement (AFD), Affaires mondiales Canada, les ministères des Affaires étrangères et du commerce australien et néo-zélandais, qui financent des actions répondant à deux enjeux majeurs dans le Pacifique : le dérèglement climatique et la préservation de la biodiversité. Ces actions, fondées sur la nature, doivent renforcer la résilience des communautés, des écosystèmes et des économies du Pacifique devant ces enjeux. *Hùn môô'm Kahok* en a été jugé digne.



Les trois tribus ont bénéficié de la plantation de 2 400 plants environ de janvier à avril.



Pour faciliter les actions de communication sur *Hùn môô'm Kahok*, Dayu Biik a organisé la formation de six jeunes au montage vidéo, du 20 au 24 mars. Des activités économiques se développent autour du projet : par exemple, la fabrication de tee-shirts et une résidence de sculpteurs locaux au centre Goa Ma Bwarhat pour confectionner les poteaux qui soutiendront les panneaux indicateurs.



Dayu Biik a aussi formé six jeunes gens des tribus aux activités d'une pépinière, du 3 au 5 avril, à la tribu de Bas-Coulina.

Danse et fitness pour mieux connaître Tahiti



Le 27 avril, la danseuse et chorégraphe Hinatea Tinitua, de l'atelier *Te Arawa*, était de passage au centre culturel Goa Ma Bwarhat pour initier petits et grands à la danse tahitienne. Elle propose désormais des cours dans la commune le jeudi : laissez-vous tenter !

La danse tahitienne, ce n'est pas seulement un sport. C'est une discipline symbolique de la culture polynésienne, qui implique femmes et hommes, petits et grands. Hinatea Tinitua l'enseigne en province Nord, pour l'atelier *Te Arawa*. Danseuse et chorégraphe, elle habite Koné et se déplace jusqu'à Hienghène pour donner ses cours. Le jeudi 27 avril, une vingtaine de nos enfants en ont profité, au centre culturel Goa Ma Bwarhat.

Danse, fitness et cardio

La danseuse et chorégraphe – également pompier volontaire ! – propose maintenant des cours dans la commune. Pour les enfants à partir de 5 ans, il s'agit de danse tahitienne. Les cours se déroulent le jeudi, de 16h à 17h30 pour les enfants. Pour les adolescents et adultes, Hinatea pro-



pose *l'Ori Tahiti fitness*, de 18h à 20h. Les séances se déroulent en deux parties, avec fitness et cardio. Munissez-vous d'une tenue de sport avec chaussures, d'une serviette ou d'un paréo (ou d'un tapis de yoga).

Pour plus d'informations, appelez Hinatea au 85 49 91. Retrouvez l'atelier *Te Arawa* sur Facebook : <https://www.facebook.com/TinituaHinatea/>





Déjà trois ans de jeux interservices !

Ils n'ont pas renoncé ! Les employés des structures publiques de la commune ont participé, pour la troisième année consécutive, aux jeux interservices que leur propose l'office municipal des sports (OMSCEJH). La première manche 2023 s'est déroulée le 22 avril. Elle a rassemblé une trentaine de volontaires.



Pourquoi des jeux interservices à Hyeheh ? Pour renforcer la cohésion des équipes municipales et promouvoir parmi elles le sport-santé. Le 22 avril, la troisième édition organisée au village a motivé une trentaine de participants. Ils ont ainsi constitué trois équipes : celles de la mairie en jaune ; celle de l'enseignement en rouge et celle des services communaux en noir. Contrairement à

2022, les associations et la cellule tourisme de la mairie n'ont pas assisté à la rencontre.

Sports individuels et collectifs pour souder les troupes

La cohésion d'équipe se travaille ensemble et individuellement. L'office municipal des sports avait donc programmé de la pétanque,

du volley-ball, du football et une course de relais sur le terrain de l'école primaire publique du village. Les sportifs se sont ensuite affrontés au kayak à la base nautique, toujours avec bonne humeur. Enfin, pour clore la journée, une grande course d'orientation les a éparpillés dans le village.

Au terme de cette première manche, l'équipe de la mairie domine les jeux interservices, avec 820 points. Suivent l'équipe de l'enseignement (810 points) et celle des services communaux (800 points). A nouveau, les personnels municipaux étaient heureux de cette opportunité de nouer des liens entre eux. Merci à tous ! Encourageons-les à participer à la seconde manche, prévue le samedi 26 août.



Grands prix des raids du Nord : le retour fin septembre

C'est la tribu de Tendo qui devrait accueillir cette année le *Grand prix des raids du Nord*, le 30 septembre. Des centaines de coureurs nous rendront ainsi visite pour une cinquième et dernière étape après Pouébo, Touho, Kouaoua et Houaïlou. Cette fête sportive fêtera sa vingt-quatrième édition. Il est encore temps de vous inscrire, dans la limite de 500 places !



L'organisateur technique du Grand prix des raids du Nord est la société Challenge Organisation.

Retrouvez toutes les informations (classement et parcours des précédentes étapes, conditions d'inscription...) sur le site : <https://www.challenge-org.nc/evenements/grand-prix-des-raids-du-nord/>



Février à mai 2023

Naissances

- Moueaou Eünise Grâce, née le 2 février à Dumbéa.
- Bamy Krystof Philémon Emmanuel, né le 16 février à Koné.
- Vaiadimoin Caleb Téva, né le 20 février à Koné.
- Farino Jérémie Jean-Pierre, né le 21 février à Dumbéa.
- Thoubene Bengy Abel Kassoué Valdo, né le 1^{er} mars à Dumbéa.
- Levy Karene Mado Jearysse, née le 7 mars à Koné.
- Pagoubanehote Jean-Albert Jérôme Josué Hamen, né le 9 mars à Dumbéa.
- Fisdiepas Mathys Lionel, né le 10 mars à Dumbéa.
- Matai Sérena Dulcea Jessy, née le 14 mars à Dumbéa.
- Boulet Jozi Elisa Wayolitr, née le 16 mars à Dumbéa.
- Boulet Eden, née le 20 mars à Nouméa.
- Makam Maxhaam Jhezyel Manuel, né le 2 avril à Nouméa.
- Nigaille Marcel Jhailé Keyden Cédric, né le 7 avril à Dumbéa.
- Houala Hybrahim Djelison Isaak Winley, né le 10 avril à Poindimié.
- Kai Wendy Doha, née le 10 avril à Koné.
- Théoury Tommy Mathéo Jay Denis Jeim-Ynson Fouin Tyéou Aizyk, né le 4 mai à Koné.

Mariages - PACS

Droit commun

- Gowemeuhou Morgane Sarafina Edéna et Levy Ernest Jordan, mariés le 1^{er} mars à Drancy (Seine-Saint-Denis, France).

MARIAGE COUTUMIER, ATTENTION !

Les mariés disposent d'un délai d'un mois à compter de la date de signature de l'acte de mariage pour déclarer leur union à la mairie. Ils doivent se présenter avec l'acte coutumier et leur acte de naissance. Les personnes de statut coutumier peuvent célébrer leur union à la mairie, sur demande adressée au maire au moins un mois avant la date du mariage.

Hienghène insolite

L'arbre bouteille, joyau de la flore à Madagascar

La délégation de Hyehen, partie en mai en voyage à Madagascar (voir en p. 7), a fait une découverte fabuleuse : le baobab, emblème de la flore malgache. De cet arbre majestueux, six espèces poussent sur la grande île. Nos chanceux voyageurs ont vérifié la taille impressionnante et la beauté de « l'arbre bouteille ».



Décès

- Tein Doui Etienne, décédé le 1^{er} mars à Nouméa.
- Alebate Germain Alexandre Edouard, décédé le 8 mars à Touho.
- Tidjine Pénina, décédée le 24 mars à Touho.
- Tchidohouane Milo, décédé le 26 mars à Voh.
- Athéa Cornélie, le 30 mars, à Hienghène.
- Téouei Médéric Moagoulou, décédé le 19 avril à Paris (France).
- Ouillatte Maria Hiqué, décédée le 20 avril à Poindimié.

Numéros utiles

La mairie

Accueil/Standard : tél. 42 81 19 / Fax : 42 81 52 /

E-mail : Accueil@mairie-hienghene.nc

Maire : tél. 42 81 19 poste 43

Adjoints : tél. 42 81 19 poste 46

Directeur des services techniques : tél. 42 81 19

poste 47 / E-mail : rst@mairie-hienghene.nc

Secrétaire général : tél. 42 81 19 poste 44 / E-mail :

SG@mairie-hienghene.nc

Direction des ressources humaines : tél. 42 81 19

poste 21 /

E-mail : DRH@mairie-hienghene.nc

Bureau des marchés publics : tél. 42 81 19

poste 48 /

E-mail : BMP@mairie-hienghene.nc

Services techniques : tél. 42 81 48

Service comptabilité : tél. 42 81 19 poste 45 /

E-mail : Compta@mairie-hienghene.nc,

RSF@mairie-hienghene.nc

Caisse des écoles : tél. 42 81 19 poste 49 /

E-mail : CDE@mairie-hienghene.nc

Service communal d'animation : tél. 42 81 44 /

E-mail : SCA@mairie-hienghene.nc

Centre communal d'action sociale : tél. 42 81 20 /

77 90 30

Sécurité publique

Centre de secours (pompiers) : tél. / Fax 42 59 18

Gendarmerie : tél. 47 89 80 (ou le 17)

Enseignement / Ecoles primaires

Ecole primaire publique du village : tél. 42 81 23

Ecole maternelle publique : tél. 42 81 42

Ecole publique de Panié : tél. 47 57 37

Ecole publique de Tendo : tél. 42 80 11

Ecole publique de Tiwamack : tél. 42 48 43

Ecole publique de Ouayaguette : tél. 42 70 75

Ecole catholique de Ouaré (DDEC) : tél. 42 81 10

Ecole de Bas-coulna (FELP) : tél. 46 96 93

Ecole de Haut-coulna (FELP) : tél. 42 45 98

Enseignement secondaire

Collège Paï Kaleone : tél. 42 83 70

Internat provincial de Hienghène : tél. 42 66 30

Santé

Dispensaire : tél. 47 75 00

Pharmacie : tél. 47 30 30

Hienghène Ambulance : tél. 42 46 50

Ambulance Ouaré : tél. 47 25 47 / 79 85 03 /

E-mail : ouareambulance@hotmail.com

Culture et loisirs

Centre d'archives culturelles de la province

Nord : tél. 42 82 93

Centre culturel provincial Goa Ma Bwarhat :

tél. 42 80 74

Services divers

DDEE province Nord : tél. 42 81 96

Office des postes (OPT-NC) : tél. 20 65 12

BCI Hienghène : tél. 42 77 10

Assistance administrative Rosanna Diemene :

tél. 47 20 77 / 86 89 36 / E-mail : ibr-admp@canl.nc

Station-service Shell « Chez Numa », tribu de

Ganem : tél. 47 67 07

Station-service Mobil (et snack), tribu de Tenem :

tél. 42 42 72

Associations

Association Dayu Biik : tél. 42 87 77

Association Kaa Porau : tél. 42 88 30

Base nautique : tél. / Fax 42 84 28

Opérateurs touristiques

Office du tourisme : tél. 42 43 57

Office de Tourisme de Nouvelle-Calédonie :

numéro vert, tél. 05 75 80

Gîte Ka Waboana : tél. 42 47 03

Gîte Houlo-Men : tél. 83 91 62

Le Koulnoue village : tél. 42 81 66

Chambre d'hôte Foinboanou : tél. 42 70 51

Babou plongée : tél. 42 83 59

info@babou-plongee.com

Sarl Daalik Houleyo : tél. 45 73 16